

10.3 Investissement dans l'éducation

En 2018, la **dépense intérieure d'éducation (DIE)** atteint 157,2 milliards d'euros, soit 6,7 % du produit intérieur brut (PIB). La dépense par élève ou étudiant s'élève à 8 810 euros, en hausse de 490 euros par rapport à 2008. Elle augmente avec le niveau d'enseignement. La DIE se répartit entre l'**enseignement du premier degré** pour 29,7 %, l'**enseignement du second degré** pour 38,6 %, l'**enseignement supérieur** pour 20,2 % et la formation continue et extra-scolaire à hauteur de 11,5 %.

En 2018, l'État participe de manière prépondérante au financement de la DIE, à hauteur de 57,4 %. Il supporte l'essentiel des charges de personnel qui représentent les trois quarts des dépenses. Les collectivités territoriales financent 23,4 % de la DIE, les entreprises 8,5 %, les ménages 7,8 %. Enfin, les autres administrations publiques, notamment la Caisse d'allocations familiales (CAF) qui verse l'allocation de rentrée scolaire, financent les 2,9 % restants.

Pour le premier degré, la dépense d'éducation est principalement financée par l'État, mais aussi par les collectivités territoriales, essentiellement les communes. Celles-ci ont à charge la rémunération des personnels non enseignants, ainsi que les dépenses de fonctionnement et d'investissement des écoles du premier degré. En 2018, ce sont les dépenses d'investissement qui progressent le plus, avec un effort particulier des communes.

La DIE du second degré continue d'augmenter en 2018. Cette hausse est due à l'augmentation du nombre d'enseignants

non titulaires, à la création de postes d'accompagnants d'élèves en situation de handicap et d'assistants d'éducation. Près de la moitié des dépenses pour le second degré est consacrée au collège, les lycées généraux et technologiques en perçoivent 31 % et les lycées professionnels 16 %. Les régions et les départements, en charge des lycées et des collèges, financent 20,6 % de la DIE.

Pour le supérieur, la part de la dépense d'éducation financée par l'État est prépondérante (67,6 % de la dépense), loin devant celle réalisée par les collectivités territoriales (10,4 %) et les ménages (9,6 %).

En 2018-2019, 1 156 000 personnes sont rémunérées par le ministère en charge de l'Éducation nationale au titre de l'enseignement scolaire : 871 000 personnes enseignent, 274 000 exercent d'autres missions (assistance éducative, éducation, direction d'établissement, administration, logistique, santé et social, etc.), et 11 000 ne sont pas en poste (agents en congé longue durée ou en congé de formation professionnelle).

En 2016, avec une part de ses dépenses publiques d'éducation dans le PIB de 5,4 %, la France se situe légèrement au-dessus de la moyenne des pays de l'Union européenne (UE) (5,0 %). Elle se place à un niveau équivalent à celui des Pays-Bas et du Royaume-Uni, derrière la Suède, la Finlande, la Belgique et Chypre qui consacrent au moins 6,0 % de leur PIB à l'éducation. À l'inverse, l'Irlande, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne y consacrent moins de 4,5 %. ■

Définitions

Dépense intérieure d'éducation (DIE) : rassemble toutes les dépenses effectuées, sur le territoire national, par l'ensemble des agents économiques, administrations publiques centrales et locales, entreprises et ménages, pour les activités d'éducation. Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexe.

Classification internationale type de l'éducation (Cite), école élémentaire, école maternelle, école primaire, enseignants du premier degré, enseignants du second degré, enseignants du supérieur, enseignement du premier degré, enseignement du second degré, enseignement privé, enseignement supérieur, formation professionnelle continue, ratio élève / enseignant : voir rubrique « définitions » en annexe.

Pour en savoir plus

- « L'état de l'école 2019 », n° 29, Depp, novembre 2019.
- « 157 milliards d'euros consacrés à l'éducation en 2018 : 6,7 % du PIB », *note d'information* n° 19.38, Depp, octobre 2019.
- « Repères et références statistiques 2019 », Depp, août 2019.
- « Les personnels de l'Éducation nationale en 2017-2018 », *note d'information* n° 19.18, Depp, juin 2019.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Évolution des effectifs du personnel de l'Éducation nationale selon leur mission

	2010	2012	2014	2016	2017	2018
Enseignants du secteur public des premier et second degrés ¹	705 302	690 245	705 008	717 905	725 522	728 452
Enseignement d'élèves du premier degré public	319 856	311 512	319 088	327 294	330 666	333 000
Enseignement d'élèves du second degré public	385 446	378 733	385 920	390 611	394 856	395 452
Enseignants du secteur privé ² des premier et second degrés ¹	141 139	139 369	140 758	142 002	143 066	142 452
Enseignement d'élèves du premier degré privé	45 108	44 844	45 287	45 722	46 111	45 781
Enseignement d'élèves du second degré privé	96 031	94 525	95 471	96 280	96 955	96 671
Autres missions (non enseignement) ³	215 267	222 184	222 302	240 788	256 866	274 389
Aucune affectation ⁴	237	208	145	11 988	11 393	11 075
Total	1 061 945	1 052 006	1 068 213	1 112 683	1 136 847	1 156 368

1. Hors personnels du corps enseignant n'effectuant pas une mission d'enseignement mais y c. les enseignants non titulaires. 2. Uniquement enseignants du secteur privé sous contrat, hors Mayotte. 3. Y c. autres missions des corps enseignants et non enseignants non titulaires. 4. 2008-2014 : stagiaires IUFM (fermeture en 2013) ; 2016-2018 : agents en congé longue durée ou en congé de formation professionnelle (données non disponibles avant le 30 novembre 2015).
Note : les millésimes correspondent à l'année de rentrée scolaire ; les effectifs comptabilisés en autres missions (non enseignement) des personnels du service académique des examens et concours et de l'administration centrale ne sont pas disponibles avant le 30 novembre 2015.

Source : Depp.

Dépense pour la formation continue selon le public bénéficiaire

	2017		2017	
	2016 (r)	2017	Structure en %	Évolution 17/16 en %
Jeunes (moins de 26 ans en général) ¹	7,7	7,7	29,4	0,9
dont : apprentissage	5,5	5,6	21,3	2,6
alternance,				
professionnalisation	1,2	1,2	4,7	1,2
Demandeurs d'emploi ¹	5,8	5,7	21,5	-1,9
Actifs occupés du secteur privé ^{1,2}	6,8	6,6	25,1	-3,4
Agents du secteur public ³	5,8	6,0	22,6	3,6
Investissement ⁴	0,3	0,4	1,4	14,3
Total	26,4	26,3	100,0	-0,1

1. Une partie des dépenses bénéficiant aux jeunes sont classées avec les actifs occupés (plan de formation, etc.) ou les personnes en recherche d'emploi (jeunes bénéficiant de l'Aref, etc.). 2. Hors dépenses directes des entreprises. 3. Hors investissement. 4. Y c. l'investissement pour les agents du secteur public. Source : Dares.

Ratio élève / enseignant par niveau d'étude dans l'UE en 2017

	en %		
Enseignement primaire	1 ^{er} cycle de l'enseignement secondaire	2 nd cycle de l'enseignement secondaire	
Allemagne	15,4	13,2	12,7
Autriche	11,3	8,6	10,1
Belgique	12,9	8,9	9,7
Bulgarie	15,3	12,5	12,4
Chypre	12,6	9,7	8,8
Croatie	14,0	8,6	8,6
Danemark ¹	11,9	11,0	13,1
Espagne	13,6	11,8	10,7
Estonie	13,2	10,0	15,8
Finlande	13,7	8,9	18,2
France	19,6	14,0	11,1
Grèce	9,4	7,8	9,3
Hongrie	10,8	10,4	11,5
Irlande ²	16,4	...	13,9
Italie	11,7	11,0	10,3
Lettonie	12,1	8,4	10,4
Lituanie	10,6	7,3	8,0
Luxembourg	9,0	10,9	8,6
Malte	13,0	6,5	8,0
Pays-Bas	16,7	16,1	18,0
Pologne	10,7	9,5	10,0
Portugal	12,7	9,8	9,2
Rép. tchèque	19,1	12,1	11,1
Roumanie	19,4	12,1	13,7
Royaume-Uni	16,9	15,2	17,2
Slovaquie	17,4	12,4	13,6
Slovénie	14,4	6,0	14,1
Suède	12,8	12,2	13,7
UE	14,7	12,2	12,2

1. Données 2014. 2. Données 2013. Note : le ratio élève/enseignant doit être réservé aux comparaisons géographiques ; il ne doit en particulier pas être confondu avec le nombre d'élèves par classe ; voir « Définitions » en annexe.
Source : Eurostat (extraction du 14 novembre 2019).

Dépense intérieure d'éducation

	2000	2010	2017 (r)	2018 (p)
Aux prix courants (en Md€)	108,2	139,3	154,2	157,2
Aux prix 2018 (en Md€)	137,4	148,5	155,5	157,2
En % du PIB	7,3	7,0	6,7	6,7
Dépense moyenne par élève aux prix 2018 (en euros)	7 940	8 600	8 730	8 810
Premier degré	5 650	5 970	6 670	6 820
Second degré	9 410	10 200	9 900	9 930
Supérieur	10 820	12 260	11 560	11 470

Source : Depp.

Dépenses d'éducation dans l'UE en 2016

	en % du PIB		
	Dépenses publiques	Dépenses privées	Subventions publiques au secteur privé
Allemagne	4,5	0,7	0,4
Autriche	5,4	0,3	0,3
Belgique	6,4	0,4	0,4
Bulgarie	3,9	0,7	0,8
Chypre	6,3	1,4	0,5
Croatie ¹	...	0,4	...
Danemark
Espagne	4,1	0,9	0,2
Estonie ²	4,9	0,4	0,2
Finlande	6,6	0,2	0,4
France	5,4	0,7	0,2
Grèce ³	3,7	...	0,0
Hongrie	4,5	0,8	0,2
Irlande ³	3,8	0,4	0,6
Italie	3,8	0,5	0,3
Lettonie	4,7	0,4	0,2
Lituanie	3,9	0,6	0,1
Luxembourg ³	3,9	0,1	0,1
Malte	4,8	0,5	0,4
Pays-Bas	5,5	1,0	0,9
Pologne	4,6	0,6	0,2
Portugal ³	4,8	1,1	0,2
Rép. tchèque	3,6	0,5	0,1
Roumanie	2,6	0,0	0,1
Royaume-Uni	5,4	2,1	1,0
Slovaquie ³	4,6	0,7	0,3
Slovénie	4,5	0,6	0,2
Suède	7,1	0,3	0,7
UE³	5,0

1. Donnée 2014. 2. Données 2013. 3. Données 2015.
Note : ensemble des niveaux de la Cite 2011, à l'exclusion du développement éducatif de la petite enfance.
Source : Eurostat (extraction du 14 novembre 2019).

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard